

AIDE À L'ACHAT DU PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

LISTE DES FORMATIONS ÉLIGIBLES 2022-2023



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Formations / BAC	Montant accordé par élève selon les termes du règlement d'intervention
CULTURES MARINES	300 €
MÉTIERS DE LA BEAUTÉ & DU BIEN-ÊTRE	300 €
MÉTIERS DE LA MER	300 €
MÉTIERS DE L'ALIMENTATION	300 €
MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE & RESTAURATION	300 €
AUTRES FORMATIONS...	115 €

Formations / CAP	Montant accordé par élève selon les termes du règlement d'intervention
ART & TECHNIQUES DE LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE	300 €
BOULANGER	300 €
CHOCOLATIER-CONFISEUR	300 €
COMMERCIALISATION & SERVICES EN HÔTEL-CAFÉ-RESTAURANT	300 €
CONCHYLICULTURE	300 €
CRÉMIER-FROMAGER	300 €
CUISINE	300 €
ÉBÉNISTE	245 €
ESTHÉTIQUE, COSMÉTIQUE, PARFUMERIE	300 €
HORLOGERIE	300 €
MARITIME	300 €
MÉTIERS DE LA COIFFURE	300 €
PÂTISSIER	300 €
PRODUCTION & SERVICE EN RESTAURATION	245 €
AUTRES FORMATIONS...	115 €

Formations / Autres	Montant accordé par élève selon les termes du règlement d'intervention
SCIENCES & TECHNOLOGIE DE L'HÔTELLERIE & DE LA RESTAURATION	300 €
SCIENCES & TECHNOLOGIE DU DESIGN & DES ARTS	115 €
BMA BRODERIE	115 €
BMA CÉRAMIQUE	115 €
BMA ÉBÉNISTE	115 €
BMA GRAPHISME DÉCOR	115 €
BMA HORLOGERIE	115 €